N° 362 — 17e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Jeudi 28 Décembre [illegible]

RÉDACTION :
ROUBAIX, 69, rue des Fabricants (près la place du Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 63

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . [illegible]
RÉCLAMES . . . . [illegible]
FAITS DIVERS . . . [illegible]
LOCALES . . . . [illegible]

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, dans nos bureaux, 20, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE

Elections Sénatoriales

DU 7 JANVIER 1906

CANDIDATS du Congrès Républicain Départemental

Alfred Girard,
Membre du Conseil supérieur du Commerce et de l'Industrie, Valenciennes, Sénateur sortant.

Maxime Lecomte,
Avocat, Docteur en droit, ancien Secrétaire du Sénat, Membre de la Commission des Douanes, Rapporteur du budget de la Justice, Sénateur sortant.

Auguste Potié,
Cultivateur, Membre du Conseil supérieur de l'Agriculture et de la Commission des Douanes, Conseiller général, Maire d'Haubourdin, Sénateur sortant.

Jean Trystram,
Président de la Chambre de Commerce de Dunkerque, Sénateur sortant.

Paul Hayez,
Industriel, Membre de la Chambre de Commerce de Douai, Conseiller d'arrondissement, Sénateur sortant.

Paul Bersez,
Député, Maire de Cambrai, Vice-Président du Conseil général du Nord.

Charles Debierre,
Professeur à la Faculté de Médecine, Conseiller municipal de Lille.

Evrard Eliez,
Député, Président du Conseil général du Nord, Maire de Bailleul.

LES FAITS DU JOUR

— Guillaume II a déclaré qu'il ne voulait pas la guerre, estimant qu'elle est contraire aux intérêts allemands.

— A Lille, deux enfants ont été asphyxiés dans une bélandre pendant leur sommeil.

— A Verlinghem, un terrible incendie a détruit trois maisons : un octogénaire infirme a péri dans les flammes.

OPINIONS

L'Enseignement professionnel A LA CASERNE

Il a été mené grand bruit, ces temps-ci, dans la presse parisienne, sur l'enseignement professionnel à la caserne. A la suite du dernier Congrès de la Ligue de l'Enseignement tenu à Biarritz, deux grands quotidiens du matin se sont jetés, avec un empressement d'ailleurs louable, sur cette pâture nouvelle à leur activité. Et l'on n'entendit plus parler, pendant quelques jours, que de la caserne école de progrès social, du régiment moniteur d'enseignement professionnel.

Qu'entendait-on, au reste, par ces mots : Enseignement professionnel ! Les leçons techniques, le quotidien dressage au métier, à la vie exclusivement militaire ? Car enfin, tant qu'un est soldat, il semble que ce qui constitue l'enseignement professionnel, c'est la pratique et la théorie du métier militaire !... Point ; par enseignement professionnel, nos soudains professeurs de progrès social veulent dire l'enseignement des métiers antérieurs, la continuation des professions diverses que poursuivaient, avant leur incorporation, nos jeunes soldats citoyens.

Un tel, qui était cordonnier, pourra, le soir, au lieu du morne repos, de la pernicieuse inaction de la chambrée, s'employer à manier les outils familiers. Tel autre, qui était cultivateur, se délassera plus particulièrement aux promenades-conférences à travers des sujets agricoles. L'usinier et le négociant visiteront des usines et de vastes entreprises commerciales. L'étudiant en droit et le lettré trouveront, au quartier même, ou dans la proximité des cours et des bibliothèques, les livres nécessaires à l'entretien de leur culture, etc.

Voilà qui va des mieux. Et, en principe, ce n'est point nous qui contredirons à cette extension de la caserne, à cette exploitation fructueuse des minutes perdues. A condition, bien entendu, que le temps consacré à ces travaux supplémentaires sera précisément la somme, respectable d'ailleurs, des minutes, des heures jadis perdues, quand on croyait avoir fait un bon soldat en le rompant à l'inintelligent automatisme du maniement d'armes, et en lui inculquant, tant bien que mal, le vain texte des théories, lettre morte que nul esprit ne vivifiait.

Ce temps-là est passé, heureusement. Un esprit nouveau, une conscience plus large de leurs devoirs ont pénétré beaucoup de jeunes officiers. Quelques-uns sont devenus d'excellents éducateurs. Depuis trois ans qu'il est paru, le livre du capitaine Demongeot, *Citoyen et Soldat*, a contribué à modifier heureusement la mentalité ancienne, à insuffler, à nos lieutenants, à nos capitaines, le désir de comprendre et d'utiliser ces magnifiques forces humaines que, chaque année, la nation verse dans le fécond réservoir de l'armée.

Mais, tout de même, il ne faut pas aller trop vite en besogne. Appeler : enseignement professionnel à la caserne, non l'enseignement du métier militaire, mais celui des métiers anciens, sous prétexte de développer surtout dans le soldat le citoyen, — tout de même, c'est mettre la charrue avant les bœufs. On ne trouvera, le moment venu, — si tant est que cette heure sanglante doive sonner, idée que nous repoussons de tout notre cœur et de toute notre raison, mais qu'enfin il faut bien admettre, envisager à plein, — on ne trouvera, disons-nous, le soldat dans le citoyen que si l'on a su, au préalable, faire du citoyen un soldat, d'abord.

Sans doute, ah ! sans doute, nous souscrivons, avec une entière conviction, à toutes les idées émises au Congrès de la Ligue d'Enseignement par un certain nombre d'officiers. Nous y souscrivons d'autant plus volontiers que les idées de ce rapport, en somme, nous avons été des premiers, et voilà longtemps, à les crier et à les développer sous toutes les formes.

Nous aussi nous pensons que l'armée doit être « un puissant organe de progrès « social, — que le passage sous les drapeaux de tout ce que le pays compte « d'éléments jeunes et vigoureux peut « être précieusement utilisé si l'on y continue l'œuvre de la famille et de l'école, « si l'on y prépare à la fois les hommes « aux épreuves du champ de bataille et à « celles de la vie. »

Bien haut, nous avons dit que « qui connaissant la vie rurale en la vie ouvrière, ou mieux, ceux qui ont pu causer assez familièrement avec tous ces jeunes gens de vingt ans appartenant à toutes les classes de la société et qui viennent de revêtir l'uniforme, étaient confondus en constatant les abîmes d'ignorance et de préjugés dans lesquels beaucoup d'entre eux sont plongés, en ce qui concerne non seulement la littérature et l'histoire, mais aussi leur occupation de chaque jour, le métier qui les nourrit, le monde où ils vivent. »

Et nous applaudissons aux *desiderata* et aux constatations développées au Congrès en ces termes : « Il n'est pas impossible de trouver, à proximité des casernes, un terrain qui pourrait être transformé en champ de démonstration, et de plus, dans chaque corps, il se trouve des ateliers divers, dont l'outillage serait facilement utilisé. Des essais heureux ont déjà été tentés dans cette voie. De temps à autre, des promenades, des visites, préparées d'avance, d'exploitations agricoles ou industrielles, de concours, d'expositions, pourraient être faites. Il serait même désirable que, à ce notre point de vue, des visites fussent organisées dans les musées. Tout cela a, d'ailleurs, été fait dans certains corps. »

Ces tendances sont trop d'accord avec la conception de l'armée moderne, avec les besoins nouveaux de la société et de l'individu, pour que nous ne continuions pas à les approuver, en principe. Nous ne sommes pas de ceux qui croient qu'on contribue ainsi à démilitariser, à démoraliser l'armée. Au contraire, c'est dans le sens profond de la solidarité, du haut en bas de l'échelle, c'est dans la conscience de travailler, classes confondues, à l'avènement d'une société meilleure et plus juste, parce que plus et mieux instruite, que nous voyons le fondement de la discipline nouvelle. Une armée animée de cet esprit-là (et ce n'est pas un esprit si nouveau puisqu'il dressa, devant l'Europe étonnée, les armées de la Révolution) pourra lutter, sans crainte, contre toutes les armées du monde. C'est le facteur moral qui est le ressort des victoires ; et le facteur moral, ce n'est pas une discipline étroite et rechignée, un pur enseignement technique qui l'insufflent.

Mais nous voyons, dans l'incohérence des efforts poussés, ici et là, en faveur de cet enseignement du citoyen, parallèle à celui du soldat, une sorte de danger. Ce n'est pas à la seule initiative des chefs de corps, à l'agitation des journaux, au vague avis d'imprécises circulaires ministérielles qu'il faut laisser le soin de préconiser et de diriger, cahin-caha, ce mouvement louable et cet enseignement salutaire. L'initiative des uns, trop hardie ou trop molle, l'agitation inefficace des autres, les dissertations ministérielles, tout cela ne peut guère aboutir qu'à faire dépasser, ou, danger minime mais encore réel, à empêcher d'atteindre le but. On ira au delà, on restera en deçà. Résultat : but manqué.

C'est au grand moteur de l'armée, au ministre et à son cabinet, de s'emparer de la question, de l'étudier sous toutes ses faces. Elle en vaut la peine. Elle touche à la vie même de l'armée, au fonctionnement matériel et moral, à la santé de cette vie, essentielle à la santé, à la vie de la nation ; car, aujourd'hui, armée, nation, ne sont qu'un même corps, où circule un sang commun, à travers l'identique réseau des artères et des veines.

Il faut donc, de toute nécessité, qu'une impulsion unique soit donnée, et de haut, au seul point de départ possible, afin que se coordonnent tous ces efforts épars et ces bonnes volontés désireuses de se joindre.

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE.

La Politique

Le procès des anti-militaristes, qui en est aujourd'hui à sa troisième audience, ne nous aura rien appris de nouveau sur les tendances et l'esprit de gens qui cherchent à faire croire qu'au milieu de l'Europe actuelle il est possible à des Français de cesser d'aimer la France par-dessus tout.

Ces malheureux ne comprennent pas que le jour où notre pays, grâce à leurs doctrines, deviendrait sans force contre les ennemis du dehors, parce qu'il aurait perdu son âme nationale, la Révolution serait vaincue.

La réaction est partout. Les émeutes russes, les tragédies de Pétersbourg et de Moscou ne sont que d'énormes convulsions, mais c'est chez nous, et seulement chez nous, que les idées de progrès, d'affranchissement humain, suivent un cours normal, se développent avec logique et persistance. Même dans le calme, l'ordre et la paix, la France continue la Révolution commencée en 1789.

Mais pour faire la Révolution, pour jeter sur le monde des semences d'indépendance et de liberté, pour briser les vieilles chaînes et mettre partout la lumière à la place de l'ombre, il faut être fort. Jamais, sans ses quatorze armées, la Convention n'aurait pu accomplir sa formidable tâche. Elle n'en est venue à bout que parce qu'elle pouvait opposer des milliers de soldats aux rois et aux empereurs coalisés contre elle.

Il en est toujours ainsi. La France de 1905 est la France de 1792. En s'efforçant de ruiner chez elle l'esprit patriotique, les hommes qui comparaissent en ce moment devant les jurés de la Seine ne servent pas la cause de l'humanité. Ils travaillent pour le despotisme. — H. J.

Les Elections Sénatoriales

AUX DÉLÉGUÉS RÉPUBLICAINS

Un délégué républicain nous écrit pour nous signaler les démarches à domicile des candidats réactionnaires et pour s'étonner de n'avoir pas encore reçu la visite des candidats républicains.

Tout d'abord, les candidats républicains, qui vont dans chaque arrondissement exposer ouvertement leur programme devant les électeurs sénatoriaux, n'ont plus autant de temps que les candidats réactionnaires à consacrer aux visites personnelles.

En second lieu, et dans l'impossibilité de voir tous les électeurs, nos amis comprendront que s'il est nécessaire, parfois, faute de temps, de négliger des délégués, ce sont les républicains les plus ardents, les plus sûrs, que les candidats du Congrès, de préférence, s'abstiennent de visiter.

Avec nos militants, ceux dont nous savons que les convictions républicaines sont à toute épreuve, et auprès desquels les démarches des candidats réactionnaires n'auront aucune prise, nous ne croyons pas avoir à nous gêner. Et nous connaissons trop la hauteur de leurs sentiments, pour supposer une seule minute qu'ils puissent se formaliser d'une abstention commandée par l'intérêt de la cause commune que nous défendons.

Beaucoup d'entre eux disent eux-mêmes aux candidats républicains : « Ne perdez pas votre temps à prêcher des convertis comme nous. Allez voir plutôt les tièdes, les douteux, ceux qui seraient susceptibles de se laisser influencer par les mensonges et les calomnies des réactionnaires. »

Et ils nous donnent eux-mêmes des renseignements, des indications. Ils nous désignent les délégués auprès desquels une démarche des candidats républicains leur paraît utile.

Nous les en remercions.

Où sont les républicains modérés ?

Notre confrère la *Dépêche de Rouen et de Normandie* a publié une très intéressante étude de M. Maurice Lebon, ancien député de la Seine-Inférieure, sur « les républicains progressistes et l'Alliance républicaine démocratique ».

M. Maurice Lebon, qu'il ne faut pas confondre avec l'ancien ministre des colonies, M. André Lebon, n'est pas un radical. C'est plutôt un républicain modéré. Il est le frère de M. le général Lebon, commandant le 1er corps d'armée, à Lille.

Or, l'ancien député de Rouen se demande « où sont à l'heure actuelle les républicains modérés ? »

Et il écrit : « Depuis trente ans que la République existe, le parti républicain modéré avait joué toujours un rôle utile et quelquefois prépondérant ; il subit une éclipse incontestable à l'heure actuelle. Si elle se prolongeait, il y aurait certainement dommage pour la chose publique.

« Quelle est la cause de cette diminution sensible de son influence ? Comment a-t-il perdu la place qu'il occupait dans l'ensemble des groupements politiques du pays ? C'est ce que nous voudrions rechercher. »

M. Maurice Lebon définit ainsi les républicains modérés : « Ce sont ceux qui, fermement attachés aux principes de la Révolution, convaincus que, par l'application de ces principes, les réformes les plus hardies peuvent trouver leurs solutions successives, pensent avec Gambetta, le tribun devenu chef d'un parti gouvernemental, *qu'il faut sérier les questions.* »

Mais, il ajoute :

« Mais, de ce qu'il faut sérier les questions, cela ne veut pas dire qu'on doit tourner le dos aux réformes et au seul parti dont la démocratie puisse sérieusement en attendre la réalisation, c'est-à-dire au parti républicain pris dans son entier et dans son ensemble.

« Nous en revenons donc à cette question : où sont à l'heure actuelle les républicains modérés : avec le groupe qui s'intitule le parti républicain progressiste, ou avec ceux qui ont suivi M. Waldeck-Rousseau, soutenu son ministère et forment aujourd'hui le groupe de l'Union démocratique à la Chambre, le groupe de l'Union républicaine au Sénat ? »

L'auteur se prononce en faveur de ces derniers. Et sa démonstration est véritablement lumineuse et décisive.

« On n'a peut-être pas assez remarqué, dit-il, au milieu des luttes confuses des partis, toute l'importance de la rupture qui s'est produite il y a quelques années ; lorsqu'au milieu d'une crise dont on a pu mesurer toute la gravité, M. Waldeck-Rousseau prit le pouvoir et crut nécessaire de faire appel au concours de tous les républicains sans exception, y compris les socialistes, les républicains progressistes se divisèrent : les uns allèrent rejoindre l'ensemble du parti républicain, les autres firent pendant près de trois ans une guerre acharnée au ministère Waldeck-Rousseau et se solidarisèrent de plus en plus, par l'ardeur qu'ils déployaient, sur le terrain commun des attaques qu'ils dirigeaient ensemble, avec la droite réactionnaire, le plus vieux des partis, et avec le plus nouveau, le parti nationaliste, s'il n'était autre chose que ce que MM. Dufaure et Gambetta ont justement appelé autrefois le parti *sans nom*. »

Voilà de dures vérités, dans la bouche d'un républicain modéré.

M. Maurice Lebon poursuit :

« Nous disons qu'il y a eu ce jour-là une véritable rupture, qui tout depuis n'a fait qu'accentuer, entre les républicains progressistes qui ont conservé le nom qu'avaient porté ensemble pendant quelques années tous les républicains modérés, et ceux qui sont devenus dans la Chambre des députés les républicains de l'Union démocratique, dans le pays les républicains de l'Alliance démocratique à la tête de laquelle se trouve le nom respecté d'un Carnot.

« Plus on ira, plus on verra les conséquences de cette rupture qui rappelle celle autrefois fameuse, dans les premières années de la République, du centre droit et du centre gauche. »

Nous continuerons demain de reproduire les passages les plus saillants de l'étude de M. Maurice Lebon, et l'on verra comment ce républicain modéré juge sévèrement l'attitude de ces « progressistes » qui apportent le poids de leur influence aux forces du passé.

A cette démonstration établie sur les faits et sur l'histoire, l'*Echo du Nord* opposera difficilement son éternelle litanie : « Combes, André, Pelletan, fiches, délation. » Il aura de la peine à faire croire aux électeurs sénatoriaux que le frère du général en chef du 1er corps d'armée de Lille soit un sectaire, un jacobin, un partisan de la désorganisation de l'armée.

Il lui faudra chercher des arguments moins grossiers et moins rengaines ; à moins que, suivant son habitude dans les cas embarrassants, il ne se renferme, comme il le fait vis-à-vis de nos questions et des réprimandes de la *Dépêche*, dans un obstiné silence.

Doumer ou Fallières ?

On sait quelle importance peut avoir, pour les destinées de la France, l'élection du Président de la République qui aura lieu le mois prochain.

Eh ! bien, nous demandons aux muets de la liste progressiste de dire s'ils voteraient pour M. Fallières ou pour M. Doumer ?

Voilà une question bien simple, qui n'a rien de commun avec les éternels ragots de l'*Echo du Nord* sur le combisme ou sur la prétendue désorganisation de l'armée.

Parions que les muets cette fois encore, ne retrouveront pas la parole.

Duplicité progressiste

Dans leur mutisme absolu, les candidats « progressistes » s'abstiennent avec soin de faire connaître aux électeurs sénatoriaux s'ils sont ministériels ou antiministériels.

Ils sont anti-combistes. Nous le savons, et ils s'évertuent à le proclamer.

Mais, depuis un an, M. Combes n'est plus au pouvoir.

A ce compte, ils devraient aussi nous dire s'ils sont anti-Waldeckistes. Mais, sur ce point, ils se taisent.

Même silence en ce qui concerne le ministère Rouvier. Leur opinion ici aurait, cependant, plus d'importance qu'en ce qui concerne le ministère Combes, puisque celui-ci n'existe plus, et que le ministère Rouvier est aux affaires.

La question est bien nette et bien claire, et nous mettons les candidats « progressistes », aussi bien que leur organe l'*Echo du Nord*, au défi d'y répondre : « Approuvent-ils la politique du ministère Rouvier, ou en sont-ils les adversaires ? S'ils étaient sénateurs, soutiendraient-ils de leurs votes le cabinet Rouvier, ou le combattraient-ils ? »

Cette fois encore, on peut en être certain, ni l'*Echo du Nord* ni ses candidats ne répondront.

***

C'est que, comme l'a très justement dit M. Bersez hier, à la réunion des délégués de l'arrondissement de Lille, les progressistes jouent un double jeu d'hypocrisie et de duplicité.

Ils n'ont ni la franchise ni la loyauté, comme les candidats républicains, de parler aux électeurs sénatoriaux en public, dans des réunions où leurs déclarations seraient connues, publiées le lendemain par la presse.

Il leur faudrait alors s'expliquer nettement, dans un sens ou dans un autre, et de cela ils ont peur.

Ils préfèrent, uniquement, les visites à domicile ; ils s'en vont trouver isolément les électeurs, et là, en tête-à-tête, ils leur tiennent un langage qui varie selon les opinions de l'électeur auquel ils s'adressent.

Ils sont « libéraux », « progressistes » ou radicaux à volonté. Ils n'ont qu'une idée, qu'un but : piper des suffrages.

Ils se déclarent tantôt ministériels et tantôt anti-ministériels. Ils retournent leur casaque à volonté, avec la désinvolture dont leur chef de file Lozé leur a donné l'exemple.

***

A ce propos, on nous raconte un incident bien typique.

Ces jours-ci, M. Dervaux se présente à la sous-préfecture de Valenciennes. Le sous-préfet est absent. Un millionnaire de l'importance et de la morgue de l'industriel de Condé ne peut admettre qu'un sous-préfet soit absent quand lui, Dervaux, le demande.

Il proteste, s'indigne, tonitrue.

Le pauvre secrétaire, estomaqué par cette grande colère, ne sait quelle contenance prendre. Il n'ose, comme il conviendrait, prendre ce butor par les deux épaules et le jeter à la porte. Il jure ses grands dieux que son chef est véritablement absent, et il ajoute qu'il a reçu une dépêche de M. *Lozé*, qui désire également voir le sous-préfet, qui va arriver, et que lui, le secrétaire, se dispose à aller attendre à la gare pour l'avertir de l'absence de ce fonctionnaire.

M. Dervaux décide d'accompagner le secrétaire. On trouve M. Lozé, et là, les récriminations recommencent, plus violentes et plus aiguës.

« Votre sous-préfet se défile, s'écrie M. Lozé. Eh bien ! gare à lui ! »

Et il agite un papier, furieux et menaçant.

Ce papier est une lettre de Monsieur son fils, attaché au cabinet de M. Rouvier. Le jeune homme écrit à son cher papa que M. Rouvier a assez des combistes, que le directeur du cabinet, M. Colombat, lui a remis une lettre pour le ministère de l'intérieur demandant que la candidature Lozé ne soit pas combattue par le gouvernement, mais qu'elle soit traitée avec une « bienveillante neutralité. »

Et l'ex-ambassadeur ajoute avec son aplomb habituel : « Dubief, on le met dans sa poche ! »

N'est-ce pas que l'histoire est intéressante et caractérise bien les procédés de MM. les progressistes.

Tout cela, bien entendu, c'est du « bluff ». Le jeune Lozé a fait du zèle, et son ministre, qu'il essaie de compromettre en faveur de son papa, lui donnera sûrement sur les doigts.

Quant à M. Dubief, nous doutons que l'ex-préfet de police puisse le mettre dans sa poche aussi facilement qu'il le croit.

Et pour conclure, nous mettons M. Lozé au défi de montrer la prétendue lettre de M. Colombat. Nous défions aussi MM. Lozé et Dervaux de dire nettement s'ils sont les partisans ou les adversaires du ministère Rouvier.

Lozé l'escamoteur

Par quel tour de passe-passe M. Lozé a-t-il « escamoté » M. Ernest Seydoux ? Voilà ce que M. Lozé, qui dit tant de choses inutiles, oublie totalement de nous dire, et voilà pourtant ce qu'il serait intéressant de savoir.

La candidature de M. Ernest Seydoux sur la liste progressiste avait été posée. Elle était officielle, puisque les journaux l'avaient annoncée, puisque M. Ernest Seydoux avait commencé ses visites, et puisqu'il avait eu la courtoisie d'aller en faire part à M. Lozé lui-même.

Or, du jour au lendemain, cette candidature s'est évanouie. Elle a passé comme un météore sans laisser aucune trace au firmament nuageux des progressistes. Il n'en est plus question. M. Ernest Seydoux ne souffle mot. Et M. Lozé n'en dit pas davantage.

Nouveau Robert Houdin, M. Lozé a fait disparaître cette candidature — qui cependant ne manquait pas de surface — comme une simple muscade. M. Seydoux n'y a rien vu, ni les progressistes non plus sans doute. Mais nous, que cette prestidigitation n'étonne pas, nous sommes plus curieux, et nous demandons à M. Lozé de nous faire la démonstration de « truc » dont il s'est servi.

On n'escamote pas un homme du poids de M. Seydoux comme une fleur en papier ou comme une pièce de cent sous. Il a pu y avoir quelque supercherie ; et nous insistons pour que M. Lozé nous fasse voir son mouchoir, son verre à double fond, son chapeau truqué, et le lacet de soie avec lequel il a étranglé une candidature pour mettre la sienne à sa place.

Nous voulons savoir si ce tour de passe-passe procède de honnêteté ou n'a été qu'une expérience de physique amusante, et si M. Ernest Seydoux en a été la dupe ou s'y est complaisamment prêté. — ce qui serait admirable !

Le tombeur de Sous-Préfets

J'ai connu un fou qu'on appelait « le fou des [illegible] » et qui passait toutes ses soirées à courir d'un village à l'autre pour aller, par des grimaces terribles, effrayer les [illegible] d'école qui vivaient seules. Il ne leur faisait, d'ailleurs, aucun mal.

Nous n'avons plus « le fou des institutrices », mais nous avons encore « le loup garou des sous-préfets ». C'est M. Lozé que je veux dire. M. Lozé, *qui fut Sous-Préfet*, a dû passer son temps à trembler et à tourner sur lui-même quand il était à Béthune, à Commercy et à Brest, car il ne suppose pas que nos sous-préfets sont susceptibles d'avoir peur [illegible] lui. M. Lozé, n'avait jadis [illegible] le [illegible].

Dans *Le Cambrésien* du 24 décembre, M. Lozé a rédigé une petite note pour « avertir » le sous-préfet d'un arrondissement voisin d'avoir à [illegible], c'est-à-dire à ne pas se mêler des élections sénatoriales, — sinon pour soutenir la candidature de M. Lozé et de ses pareils.

M. Lozé parle à ce sous-préfet comme il parlait naguère à ses « sergots ». Il lui annonce que « son absence de flair *aurait* certainement à *son avenir*, s'il s'imaginait que le ministère Rouvier souhaite de voir augmenter la minorité « combiste » déjà importante qui existe au Sénat et qui est un embarras, sinon un danger pour lui. »

Les mots en italique dans cette phrase ont été soulignés par M. Lozé lui-même. Ils revêtent ainsi le caractère d'une menace non déguisée. Si le sous-préfet dont il s'agit ne marche pas comme M. Lozé le désire, M. Lozé l'exécutera. Du moins, il le fait clairement entendre.

M. Lozé se croit donc bien fort, et prête donc à nos sous-préfets un cœur bien faible, pour oser leur parler sur ce ton. Il est possible que lui, jadis, lorsqu'il était à Béthune ou à Commercy, se fût laissé intimider par de semblables menaces. Il est probable même qu'il n'eût pas avancé si vite dans la carrière, s'il n'avait su souple et courbée [illegible] échine qu'il redresse aujourd'hui avec tant d'arrogance. Mais nos sous-préfets sont d'une autre trempe. Ils ont une conscience qu'ils [illegible] et des convictions qu'ils servent fidèlement. Les rodomontades d'un Tartarin d'ambassade n'ont rien qui puisse les effrayer. Ils savent que, pour désagréable que soit le [illegible] d'un [illegible], le paon est un animal plus encombrant que dangereux. Si doré que soit l'habit d'un ancien ambassadeur, ils auraient tort de le considérer avec plus d'effroi qu'un simple épouvantail à moineaux.

Et, pour finir, M. Lozé nous permettra de lui faire remarquer bien doucement que [illegible] peut-être « ce qui lui reste d'avenir que cette « absence de flair » *nuira* le plus.

M. LOZÉ

Si vous tenez à savoir ce que fut M. Lozé comme préfet de police, ce n'est pas à lui qu'il faut vous adresser, car il vous répondra sans se troubler qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais préfet de police plus aimable, plus distingué, plus sympathique, ni plus intelligent. Demandez-le donc aux Parisiens : ils vous diront que jamais préfet de police ne fut ou ne sera plus brutal, plus lourdement gaffeur, ni plus *impopulaire*.

Paris sous l'œil de mouton de M. Lozé, c'était Paris sous la Terreur. Les fameuses « brigades centrales », préalablement lestées d'une rasade de trois-six, tombaient à tout propos et même hors de propos sur les promeneurs et choisissaient — pour les passer « à tabac » — les plus inoffensifs. C'est à leur école que les nationalistes apprirent à manier les « bayadères » et à « décerveler » le bourgeois de Lutèce. On craignait comme du feu les mains puissantes des terribles agents des brigades centrales, qui frappaient en aveugles et tapaient comme des sourds. M. Lozé, fier de leur acharnement, les avait dotés de cette magnifique devise : « *Un poing, c'est tout.* »

M. Lozé, préfet de police, avait horreur des monômes. Quand il voyait deux ou trois personnes se suivre, tout à fait par hasard, dans une rue quelconque du cinquième arrondissement, il leur dépêchait avec des ordres précis ses cohortes de fer. C'était chez lui une véritable monomanie.

Mais si M. Lozé traitait avec la rigueur d'un garde-chiourme la jeunesse des écoles et les citoyens ordinaires, par contre il était plein d'égards pour tout personnage convenablement titré ou renté. Il justifiait le vers de Victor Hugo :

« L'alguazil, dur au pauvre, au riche s'attendrit »

et, quand il n'organisait pas « la tournée des grands-ducs », il étouffait les frasques de certain fils d'un des plus hauts magistrats de la troisième République.

Les petits services — exceptionnels — qu'il a rendus de la sorte lui ont valu d'être sérieusement protégé en des heures de son existence officielle où il n'en menait pas large.

L'habile homme a vu de trop près les mœurs de la police et la police des mœurs pour n'en avoir pas gardé les traditions. Comme le Sherlock Holmes de Conan Doyle, il fait maintenant de la police pour son plaisir. Il n'a pas son pareil pour suivre une filature, pour employer les procédés les plus raffinés d'intimidation, et pour faire discrètement « passer à tabac » par sa presse le bourgeois qui a l'audace de ne pas lui céder la place à la première sommation, dès qu'il a crié : « Circulez ! »

M. Chatteleyn

M. Chatteleyn disait l'autre jour qu'il verserait mille francs à une œuvre de bienfaisance si quelqu'un pouvait prouver qu'il avait jamais appartenu au parti radical. Le défi a été relevé magistralement par M. [illegible] dans une lettre au *Journal de Roubaix* que nous avons reproduite.

L'honorable conseiller municipal de Roubaix cite les noms de tous ses collègues incontestables qui formaient avec M. Chatteleyn le Comité de la Ligue Républicaine ; il rappelle que pour barrer la route à la réaction M. Chatteleyn contribua à faire élire, en 1892, le socialiste Achille Lepers, et soutint la candidature républicaine également [illegible] de M. Emile Moreau.

Est-ce par modestie ou par pudeur que M. Chatteleyn tente de laisser dans l'oubli ses anciennes campagnes républicaines [illegible]